

Chargé de mission Espaces Patrimoniaux

PRESENTATION DE LA STRUCTURE

Le Syndicat de la Rivière d'Ain Aval et de ses Affluents (SR3A) est un établissement public de gestion des milieux aquatiques et de la ressource en eau né le 1er janvier 2018 de la fusion de 3 syndicats de rivières (SBVA-SMISA-SIABVA) et du service « rivières » d'une communauté d'agglomération (HBA).

Le syndicat a pour objet de préserver et restaurer le bon fonctionnement des milieux aquatiques, prévenir les inondations, ainsi qu'assurer la gestion intégrée de l'eau naturelle à l'échelle des bassins versants.

Son territoire couvre environ 50 % du bassin versant total de la rivière d'Ain, en intégrant les cours d'eau et zones humides des bassins du Suran, de l'Albarine, du Lange-Oignin, de la Basse Vallée de l'Ain, ainsi que des affluents directs du fleuve Rhône, soit environ 1 700 km² et 1 300 km de cours d'eau.

Les actions du SR3A relèvent des missions suivantes (liste non exhaustive) :

- L'entretien du lit, des berges, de la ripisylve des cours d'eau,
- L'entretien, la gestion et la surveillance des ouvrages de protection existants contre les crues,
- Les opérations de renaturation de zones humides, cours d'eau ou plans d'eau,
- L'étude et la mise en œuvre de stratégies globales d'aménagement de bassin versant,
- Les travaux de restauration des cours d'eau pour lutter contre les crues en aval,
- L'évaluation, la lutte et la prévention des impacts cumulés des pollutions,
- La concertation d'usages et l'aide aux projets des acteurs locaux (associations, collectivités),
- Les animations scolaires, la sensibilisation du grand public et des usagers,
- La gestion des espaces naturels et l'animation de la conservation (ENS, Natura 2000, sites classés),
- La gestion de la ressource, la coordination des prélèvements et la préservation de la ressource en eau actuelle et future.

Le SR3A s'articule autour d'une direction, un pôle programme, un pôle opérationnel et un pôle administratif. Il assure également le secrétariat technique de la CLE de la Basse Vallée de l'Ain.

POSTE ET MISSIONS

le SR3A a candidaté à l'appel à projet "initiative biodiversité 2018" de l'Agence de l'eau RMC relatif à la définition des trames turquoises (continuités écologiques) en proposant le développement de la méthodologie des trames éco-paysagères mises en œuvre sur le Département de l'Ain.

La personne recrutée jouera un rôle central dans la définition des trames éco-paysagère. Elle aura pour mission de réaliser et d'animer l'étude de définition des trames éco-paysagères, **la mise en œuvre de la méthodologie TVB01 et son adaptation à l'échelle locale et aux besoins opérationnels du SR3A**, en relation directe avec le(/la) chargé(e) de mission "Géomaticien" en cours de recrutement et l'équipe technique, et en concertation forte avec les partenaires techniques du projet (Agence de l'eau, Régions, Départements, CEN RA,...).

Elle aura pour missions :

- L'identification et la cartographie des enjeux relatifs aux continuités écologiques sur le territoire du SR3A, appuyées par le géomaticien de la structure,

- La rédaction d'un document cadre stratégique et la construction d'un plan d'actions partagé permettant de mobiliser les acteurs pour le lancement d'opérations de restauration et de conservation dès 2020,
- L'animation du réseaux d'élus, de techniciens et de partenaires.

Le travail sera réalisé en cohérence avec les orientations régionales figurant dans les Schéma Régionaux de Cohérence Ecologique (SRCE) et s'appuiera sur la méthodologie définie au niveau national.

En parallèle, le SR3A est gestionnaire, pour le compte des Départements de l'Ain et du Jura, de plusieurs sites Espaces Naturels Sensibles. La personne recrutée mettra à disposition ses compétences et ses connaissances pour préconiser les types de procédure de gestion et de conservation des espaces du SR3A.

PROFIL ET COMPETENCES REQUISES

Poste ouvert aux agents titulaires de la fonction publique territoriale ou, à défaut, contractuels de droit public (mission de 15 mois).☒

Poste de la catégorie A de la fonction publique (cadre d'emploi des, ingénieurs) rattaché au pôle Technique. Niveau BAC+5 ou équivalent dans les domaines de la biodiversité, de l'aménagement du territoire, du paysage.

Connaissances

- Enjeux relatifs aux trames vertes et bleues, aux continuités écologiques et aux SRCE,
- Gestion des milieux naturels et/ou l'écologie du paysage,
- Techniques d'animation et de négociation,
- Acteurs de l'environnement, du milieu rural, et de l'agriculture (sylviculture, pastoralisme, céréaliculture, viticulture,...) ,
- Partenaires institutionnels, les réseaux, les enjeux et textes techniques, scientifiques ou juridiques de référence dans le domaine de la mission,
- Procédures de gestion de projet,
- Règles de l'action publique (marchés publics).

Savoir-faire opérationnel

- Permis B indispensable pour déplacements (présence de véhicules de services),
- Mettre en œuvre les trames vertes et bleues,
- Mettre en œuvre, contrôler et valider la collecte de données naturalistes (faune, flore, habitats naturels),
- Utiliser les logiciels SIG et les supports dérivés (Qgis),
- Utiliser des logiciels techniques spécialisés CAO/DAO (Adobe Suite),
- Animer les échanges, l'information et la réflexion entre les différents acteurs,
- Appliquer les procédures de gestion comptable et d'achat public,
- Contractualiser, construire des conventionnements, rédiger des cahier des charges,
- Organiser, animer et accompagner un réseau d'acteurs variés,
- Organiser et animer un événement professionnel,
- Travailler en mode projet,
- Rédiger des documents et notes techniques, vulgariser et écrire pour le web,
- Utiliser des méthodes de communication, d'animation et de pédagogie adaptées au public concerné.

Savoir-être professionnel

- Forte capacité d'organisation et sens des priorités,
- Capacité à communiquer, créativité et esprit d'initiative,
- Capacité à créer du lien et à animer un réseau de partenaires,
- Forte réactivité,
- Discrétion et respect de la confidentialité,
- Autonomie,
- Disponibilité (réunions en soirée), sens de l'écoute et de la négociation.

Rémunération

La rémunération est basée sur la grille indiciaire de la fonction publique territoriale, un régime indemnitaire est en vigueur au SR3A.

Prise de poste

Au 1er octobre 2018 - réception des candidatures jusqu'au 07 septembre 2018.

Date prévisionnel d'entretien semaine 38 (mardi 18/09 et/ou jeudi 20/09).

Poste à temps plein, basé à Ambérieu en Bugey (Ain ; 01-proximité gare et bus), 25-30 minutes en train depuis Lyon centre)

CONTACT ET INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

Les personnes intéressées par cette fonction devront faire parvenir leur candidature (lettre de motivation + CV) par écrit à :

Monsieur le Président du Syndicat de la Rivière d'Ain Aval et Affluents,
Rue Marcel Paul,
01500 AMBERIEU-EN-BUGEY

ou par courriel à recrutement@ain-aval.fr

Lettres et CV libellés de la manière suivante : NOM-CV.pdf et NOM-Candidature.pdf

pour le vendredi 7 septembre 12h00, dernier délai.

Référence à porter sur votre candidature (objet courrier et courriel) :

Offre espaces patrimoniaux

Pour tout renseignement sur les fonctions, vous pouvez vous adresser à Alexandre LAFLEUR, Chef de projet, au 06.86.45.68.74 / Courriel : alexandre.lafleur@ain-aval.fr

Travailleurs handicapés :

Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.

Attention : Ce poste est défini dans le cadre d'un appel à projet et son financement est soumis à l'accord de différents partenaires. Le SR3A se réserve le droit de ne pas donner suite à ce recrutement si sa candidature à l'appel à projet n'aboutissait pas.